



LA CULTURE

E N P E R S P E C T I V E

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

N° 87-004-XPB au catalogue

Automne 1999

Vol. 11, n° 3

Activités culturelles : consommation et participation

Mary Cromie et Rochelle Handelman, Programme de la statistique culturelle

Le secteur culturel canadien est intégré au tissu social, ethnique, linguistique, démographique, politique et économique qui définit notre identité nationale.

Le présent article porte sur certains aspects de la consommation de biens culturels et de la participation aux activités culturelles. Comment définir la consommation culturelle? Quelles sont les préférences des consommateurs en matière de culture? De quelle façon la technologie influence-t-elle la consommation culturelle, voire les produits culturels eux-mêmes?

Évaluation de la consommation culturelle

Qu'entendons-nous par consommation culturelle? Une définition générale de la consommation doit tenir compte des gens qui participent à des manifestations culturelles, qui achètent, écoutent, lisent ou utilisent des produits culturels, qui font du bénévolat pour le secteur culturel ou qui font un don à ce dernier. En 1996, les Canadiens ont dépensé 14,0 milliards de dollars au chapitre des manifestations et des activités culturelles. Cette somme a enregistré une hausse de 27,5 % par rapport à 1986. Au cours de la même période, les dépenses totales des Canadiens quant à l'ensemble des biens et services ont augmenté de 18,5 %.

La consommation comporte un volet lié à l'économie et un autre, à l'emploi du temps. On évalue ces deux volets de diverses façons, à l'aide d'outils différents. On peut évaluer la consommation économique en fonction des habitudes de dépenses. L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)¹ de Statistique Canada est une source essentielle de renseignements sur l'aspect « demande » de la consommation.

Pour mesurer l'emploi du temps, il faut examiner à quel type d'activité nous passons notre temps chaque jour. Participons-nous à des activités et à des manifestations culturelles? À quelle fréquence? À quelles activités et manifestations culturelles assistons-nous ou participons-nous? Statistique Canada a donc ajouté diverses questions à son Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et de 1998 afin de tracer un profil du consommateur d'activités culturelles. Dans un sens, ce point de vue non économique de la consommation culturelle est un reflet plus

exact de l'importance de la culture dans la vie des gens, car les activités culturelles n'entraînent pas toutes des dépenses. Les festivals de musique en plein air, l'entrée gratuite à des musées et la fréquentation de bibliothèques publiques en sont des exemples. Les données de l'ESG portent sur les préférences culturelles des particuliers, tandis que celles de l'EDM traitent des habitudes d'un groupe de personnes vivant au sein d'un même ménage.

Un autre aspect de la participation concerne le bénévolat et la donation. Qui fait du bénévolat dans le domaine de la culture? Quel est le profil du bénévole du secteur culturel par rapport à celui du bénévole des autres domaines sans but lucratif? Combien d'argent donne-t-on aux établissements culturels sans but lucratif? Il est évident que le personnel bénévole occupe une part importante et joue un rôle essentiel au sein d'organismes comme les compagnies d'arts d'interprétation et les établissements du patrimoine et que les personnes qui soutiennent financièrement le secteur culturel sont à l'origine d'une proportion croissante des recettes des établissements culturels sans but lucratif.

Aspects économiques de la consommation culturelle

Les dépenses des Canadiens suivent les cycles généraux de la prospérité économique du pays. Les dépenses des consommateurs sont donc très sensibles au cycle économique. Les récessions du début des années 1980 et du début des années 1990 ont chacune entraîné une baisse d'un peu plus de 9 % des dépenses moyennes des ménages. Après la première de ces récessions, la reprise a poussé les dépenses des ménages vers un nouveau sommet, atteint en 1989 et inégalé depuis. Les dépenses moyennes ont été plus volatiles que le revenu familial moyen.

En raison de sa nature discrétionnaire, la consommation de produits culturels traditionnels doit logiquement être plus étroitement liée au cycle économique que beaucoup d'autres catégories de dépenses. Le consommateur doit se nourrir, se loger et se vêtir avant de songer à dépenser de l'argent pour aller

Dans le présent numéro...

Activités culturelles : consommation et participation	1
Profil des bibliothèques au Canada	5

¹ Depuis 1997, l'Enquête sur les dépenses des familles est appelée Enquête sur les dépenses des ménages.



Statistique
Canada



Canada

au cinéma ou à l'opéra, pour acheter un nouveau livre ou pour visiter un musée. Pourtant, on observe une croissance importante de la consommation au sein du secteur culturel. Entre 1986 et 1996, le ménage canadien moyen a accru de 58 % ses dépenses liées aux manifestations et aux activités culturelles. Les dépenses globales des ménages ont augmenté dans une moindre mesure, soit de 34 %. En termes réels, abstraction faite de l'incidence des variations de prix (inflation) entre 1986 et 1996, l'augmentation des dépenses au chapitre des manifestations et des activités culturelles s'est établie à 3 %, alors que les dépenses personnelles globales quant aux biens et services de consommation ont en fait reculé de 1,5 %. La vigueur du marché de la culture est donc manifeste, puisque les consommateurs dépensent moins dans l'ensemble, tout en augmentant leurs dépenses liées aux produits culturels. Ce phénomène est partiellement attribuable à des facteurs démographiques: nous sommes maintenant une population vieillissante, et des études révèlent que les groupes plus âgés ont tendance à dépenser davantage dans le domaine de la culture.

Par ailleurs, des études continuent de démontrer que les ménages ayant un revenu plus élevé dépensent les sommes les plus considérables en matière de services culturels. Dans son étude des données de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1996 concernant les services de divertissement, Louise Earl² a constaté que les ménages appartenant au quintile de revenu supérieur consacraient en moyenne 872 \$ aux services de divertissement. Même si ce groupe correspondait à 20 % des ménages, il représentait environ 33 % du marché de la consommation des services de divertissement. Les ménages appartenant aux trois quintiles de revenu intermédiaires (c'est-à-dire 60 % des ménages) constituaient 58 % du marché de la consommation de ces services, contre seulement 10 % pour les ménages appartenant au quintile inférieur (c'est-à-dire 20 % des ménages).

L'ESG de 1998 montre également que l'âge des consommateurs a une incidence directe sur leurs habitudes. Le phénomène le plus frappant est la prédominance du groupe d'âge des 45 à 59 ans au chapitre de la participation à des manifestations culturelles comme les arts d'interprétation, la visite d'une galerie d'art publique ou d'un musée. Lorsque les gens sont à l'âge où ils gagnent leur salaire le plus élevé, où leurs enfants quittent le foyer et où leur emprunt hypothécaire est presque entièrement remboursé, ils voient leur revenu disponible augmenter. La vaste cohorte du baby-boom, maintenant âgée entre 32 et 51 ans, entrera dans ce groupe d'âge au cours de la prochaine décennie. Les habitudes de

cette génération du baby-boom ne correspondront peut-être pas à celles des groupes plus âgés, mais il est probable que la participation à des activités de loisirs plus calmes comme la lecture, l'artisanat, la visite de musées et la fréquentation de théâtres et de salles de concert l'emportera sur la participation à des activités sportives ou à d'autres activités qui exigent beaucoup d'énergie. L'influence de l'âge continuera vraisemblablement de jouer un rôle important dans le choix du mode de vie et des loisirs.

Évolution des préférences des consommateurs

Lorsqu'on étudie l'évolution des préférences des consommateurs entre 1986 et 1996, on constate non seulement la variation du montant consacré à la culture, mais aussi la fluctuation du nombre de personnes ou de ménages qui effectuent des dépenses liées aux activités culturelles ou qui participent à ces dernières. Le montant dépensé et le taux de participation ne sont pas toujours en corrélation. Au chapitre des montants dépensés, on peut brosser un tableau beaucoup plus exact en utilisant les dollars constants de 1986, car les prix des activités et des services culturels ont augmenté de neuf points de pourcentage de plus que ceux de l'ensemble des biens et services canadiens. Le paradoxe d'une baisse de la participation conjuguée à une hausse des dépenses s'explique par la progression des prix. Par contre, l'augmentation du nombre d'acheteurs d'un produit culturel spécifique, par exemple, n'indique pas nécessairement une hausse des dépenses moyennes par famille pour ce produit si les prix ont baissé au fil des ans — comme dans le cas des caméscopes. Il faut donc examiner les deux indicateurs pour mieux comprendre la consommation. Par conséquent, en utilisant plusieurs indicateurs, on pourrait regrouper les activités culturelles les plus populaires selon qu'il y a eu augmentation ou diminution de la consommation entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990.

Assister à une pièce de théâtre ou à un concert, lire et, dans une moindre mesure, visiter des établissements du patrimoine et regarder la télévision sont des activités de loisirs à caractère culturel en perte de vitesse. Par contre, aller au cinéma, acheter des services de câblodistribution, louer et acheter des vidéocassettes, se procurer des disques et accéder à Internet sont des activités en croissance depuis le milieu des années 1980. Après quatre années de recul, le temps passé à écouter la radio a augmenté légèrement en 1998.

Activités culturelles en régression
Voyons d'abord quelles activités sont en perte de vitesse.

Le public des compagnies d'arts d'interprétation diminue

Au cours des années 1990, la consommation a diminué dans le domaine des arts d'interprétation sans but lucratif. L'enquête de Statistique Canada sur les compagnies œuvrant dans ce domaine révèle qu'entre 1994-1995 et 1996-1997, les concerts, le théâtre et l'opéra ont enregistré respectivement des baisses de fréquentation de 6 %, 17 % et 22 %. La même tendance se dégageait de l'ESG; ainsi, entre 1992 et 1998, la fréquentation du public est passée de 11 % à 9 % pour les concerts de musique classique, de 22 % à 19 % pour le théâtre, et de 4 % à 3 % pour l'opéra. La fréquentation du public n'a augmenté que dans le cas des compagnies de danse, où elle est passée de 5 % à 7 % entre 1992 et 1998.

Alors que la proportion des familles qui déclarent des dépenses au chapitre des arts a reculé de 4 points de pourcentage entre 1986 et 1992 et regagné un peu de terrain en 1996, les dépenses des familles liées aux arts sont restées, en 1996, à un niveau inférieur à celui enregistré 10 ans plus tôt. D'après l'EDF, les dépenses moyennes des familles pour l'achat de billets d'entrée auprès d'organismes d'arts d'interprétation commerciaux et sans but lucratif ont reculé de 13 % entre 1986 et 1996 (en dollars constants de 1996). Les chiffres en dollars courants donnent un tableau complètement différent, indiquant une augmentation de 56 % de ces dépenses. Ce phénomène est sans doute attribuable à la forte majoration du prix des billets d'entrée au cours de la période, alimentée en partie par les prix extravagants des nouvelles comédies musicales à grand déploiement (*Le fantôme de l'opéra*, *Showboat*, *Cats*, etc.). On a laissé entendre qu'à une autre époque, la popularité de ce genre de spectacle n'aurait pas atteint les mêmes sommets. La première tranche de la génération du baby-boom, aujourd'hui dans la quarantaine, est sans doute beaucoup plus réceptive à ce genre de spectacle musical et ses membres plus nombreux à trouver le prix des billets d'entrée abordable.

Si les compagnies d'arts d'interprétation sans but lucratif ont déclaré une baisse de fréquentation au cours de la présente décennie, elles ont néanmoins enregistré récemment une hausse de leurs recettes. Entre 1994-1995 et 1996-1997, le solde de fonctionnement net s'est amélioré. Peut-être certaines des compagnies les moins rentables ont-elles dû cesser leurs activités à cause des difficultés économiques du

² Louise Earl, « Les services de divertissement : un marché de consommation en croissance », *Indicateurs des services*, produit n° 63-016-XPB au catalogue de Statistique Canada, 1998, 3^e trimestre, p. 17 à 33.

début des années 1990. Chose certaine, la proportion des familles qui achètent des billets d'entrée pour le théâtre ou un concert a chuté entre 1986 et 1992. David Foot³, auteur de l'ouvrage *Entre le boom et l'écho 2000*, prédit qu'en raison de la structure démographique de notre pays, la musique classique gagnera en popularité au Canada à mesure que nous évoluerons dans le nouveau millénaire. Dans la vie de la plupart des gens, il vient un moment où une certaine appréciation de la musique classique commence à l'emporter sur l'intérêt pour la coqueluche musicale de l'heure. D'autres domaines culturels comme ceux du théâtre, des galeries d'art et des comédies musicales devraient aussi voir augmenter leur public. Dans les années 1980, le « pantouflage », cette tendance à restreindre les activités de loisirs à l'extérieur du foyer, s'expliquait en partie par le fait que les enfants du baby-boom étaient à l'âge d'élever leurs propres enfants, de poursuivre leur carrière et de rembourser leur emprunt hypothécaire. Or, maintenant qu'un bon nombre d'entre eux sont moins accaparés par l'éducation de leurs enfants, ils se tournent de nouveau vers des divertissements à l'extérieur. Vu l'ampleur de cette cohorte, toute orientation qu'elle prend — ou même qu'une seule partie d'elle prend — a une incidence profonde. D'après une enquête menée en 1992, intitulée *Profil des Canadiens consommateurs d'art*, 66 % des répondants ont déclaré vouloir assister plus souvent à un concert.

Dans un récent article, Bruce Livesey⁴ mentionne l'optimisme de Foot à l'égard de la popularité croissante des formes d'art traditionnelles à mesure que la population canadienne vieillit. Par contre, il mentionne également deux études américaines selon lesquelles les jeunes gens qui possèdent un revenu et un niveau de scolarité plus élevés seront moins portés que leurs parents à assister à des spectacles de musique classique, d'opéra, de ballet, de théâtre et à des comédies musicales. En ce qui concerne les arts d'interprétation, l'enjeu consistera sans doute à attirer spécifiquement la génération du baby-boom et à accroître le nombre d'abonnements en pratiquant un marketing efficace, en offrant des modalités souples quant à l'achat de billets d'entrée, en améliorant le service à la clientèle, en menant des campagnes de financement énergiques et en renforçant les relations avec les commanditaires.

Les journaux, revues, livres et autres imprimés accusent une baisse

D'après l'ESG, entre 1992 et 1998, les proportions de lecteurs sont passées respectivement de 92 % à 82 % pour les journaux, de 80 % à 71 % pour les revues et de 66 % à 61 % pour les livres. Les chiffres de l'EDF font également ressortir le repli de la proportion des Canadiens qui

consacraient de l'argent à la lecture ainsi que du montant moyen dépensé.

La proportion des gens qui achètent des journaux est passée de 81 % en 1986 à 71 % en 1996, alors que les dépenses moyennes des familles à ce chapitre ont diminué de plus de 27 %. Il ne s'agissait pas d'une décision économique en soi, car les dépenses liées aux journaux figurent parmi les dépenses les moins sensibles au revenu; ainsi, la portion comprenant 20 % des ménages les plus riches dépense seulement 2,7 fois plus que celle comprenant 20 % des ménages les plus pauvres. Durant la même période de 10 ans, le pourcentage des ménages achetant des revues est passé de 68 % à 52 %, alors que les dépenses moyennes des familles à ce chapitre ont chuté dans une proportion encore plus grande, soit 39 %. Fait intéressant, les données sur l'achat de livres montrent qu'une proportion constante de la population a acheté des livres au cours de cette période, alors que les dépenses de la famille canadienne moyenne à ce titre ont reculé de 23 %. Le volume des ventes des nouvelles librairies à grande surface, où le prix des succès de librairie est toujours réduit de 20 %, jumelé à la prolifération des rabais par l'intermédiaire des cartes de fidélité ont peut-être contribué à la baisse des dépenses moyennes pour l'achat de livres. Nous devons également tenir compte de l'incidence des bouquinistes et des ventes-débarras. En outre, l'utilisation croissante des nouveaux médias (notamment Internet) pour accéder à l'écrit peut aussi expliquer en partie le déclin soutenu des achats de certaines formes d'imprimés.

Certains établissements du patrimoine perdent du terrain

Entre 1986 et 1996, le temps moyen passé à visiter des musées, des zoos, des parcs, des aquariums, etc., a diminué de 60 %. Ici, toutefois, la baisse apparente de l'intérêt des consommateurs est partiellement attribuable à une reformulation de la question — les expositions et les foires étaient incluses dans le groupe des établissements du patrimoine en 1986 et en 1992, mais non en 1996. Le montant consacré à ces activités a reculé en dollars constants, et les montants réels dépensés par année ont aussi dégringolé. Fait peut-être encore plus révélateur, la proportion des ménages qui dépensent de l'argent pour visiter un établissement du patrimoine est passée de 38 % en 1986 à 26 % en 1996. Or, entre 1989-1990 et 1995-1996, le nombre d'établissements du patrimoine sans but lucratif qui percevaient des droits d'entrée a augmenté de près de 18 %. Existe-t-il un lien? Les familles ont-elles délaissé les établissements qui percevaient de tels droits pour visiter plutôt ceux où l'entrée était libre? Dans le cas des

musées, on observe une hausse de 8 % de la fréquentation durant la première moitié des années 1990. En fait, un plus grand nombre de Canadiens ont visité une galerie d'art publique ou un musée d'art en 1998 qu'en 1992. Toutefois, d'autres types d'établissements du patrimoine — comme les archives, les centres d'exposition, les planétariums, les zoos et les jardins botaniques — ayant enregistré une baisse combinée de 30 % de leur fréquentation au cours de cette période, l'ensemble des établissements du patrimoine (à l'exclusion des parcs naturels) a par conséquent déclaré une diminution globale de la fréquentation de 5 %.

La télévision semble avoir perdu de son attrait

De façon générale, le temps que nous passons à regarder la télévision diminue petit à petit depuis au moins 15 ans. Durant cette période, les services de télévision payante et les services spécialisés canadiens sont devenus des concurrents directs des chaînes de télévision générales canadiennes. C'est dire que les téléspectateurs ont beaucoup plus de choix qu'auparavant, tout en regardant moins la télévision. C'est dire aussi que le temps passé à regarder les chaînes générales est plus fragmenté que jamais. À l'automne 1997, en moyenne, les Canadiens ont regardé la télévision pendant 22,7 heures par semaine (contre 23,8 heures à l'automne 1983).

Il existe de nets écarts entre les habitudes d'écoute des Canadiens anglophones et celles des Canadiens francophones. La télévision spécialisée n'a pas séduit le marché francophone dans la même mesure que le marché anglophone. Les chaînes américaines n'ont guère eu de succès auprès du public francophone, ne représentant que 4 % des heures d'écoute au Canada français. Les chaînes générales canadiennes constituaient la plus grande partie des heures d'écoute des francophones, quoiqu'elles aient aussi souffert de la popularité de la télévision payante et des services spécialisés: ainsi, leur part de marché est passée de 90 % en 1983 à 78 % en 1997. À la télévision payante et aux services spécialisés canadiens correspondaient 13 % des heures d'écoute des francophones. L'importance soutenue de la télévision générale canadienne auprès de ces derniers s'explique en partie par le fait qu'ils n'ont pas accès, dans leur langue, au même éventail d'émissions étrangères que les réseaux américains proposent au public anglophone. Malgré une programmation plus restreinte, les francophones du Québec continuent d'enregistrer les

³ David Foot, *Entre le boom et l'écho 2000*, Montréal, Boréal, 1999.

⁴ Bruce Livesey, « Will Boomers Ever Switch from Al Green to Verdi? », *Financial Post*, 1^{er} mars 1997.

niveaux d'écoute hebdomadaire les plus élevés (26,5 heures à l'automne 1997).

L'âge et le sexe demeurent des facteurs déterminants des habitudes d'écoute. Chez les adultes, les femmes regardent davantage la télévision que les hommes, tandis que les hommes et les femmes de 60 ans et plus la regardent davantage que leurs cadets. Les femmes plus âgées regardent davantage la télévision que tout autre groupe. Les hommes de 18 à 24 ans sont ceux qui la regardent le moins; ils sont suivis des adolescents et des enfants.

Activités culturelles en progression

Parmi les activités et les manifestations culturelles auxquelles le public canadien consacre autant, sinon plus, de temps et d'argent qu'auparavant, on retrouve le cinéma, la télévision par câble, la location de vidéocassettes et, dans une moindre mesure, l'écoute de la radio.

Le cinéma fait un retour en force

Le cinéma jouit d'un regain de popularité. Les sorties au cinéma représentent une activité culturelle en croissance, tant par le prix d'entrée que par le nombre de spectateurs. Cette forte hausse fait suite à quatre décennies de repli. La popularité de la télévision au cours des années 1950 a obligé les exploitants à fermer 598 cinémas, soit près du tiers du total, entre 1952-1953 et 1963-1964. Le nombre d'entrées a diminué de près des deux tiers, passant de 247,7 millions à 88 millions au cours de cette période. Par la suite, et ce, jusqu'au début des années 1980, le nombre d'entrées est demeuré très stable, quoique le nombre de cinémas ait encore diminué de 15 %. Puis, la venue du magnétoscope a, elle aussi, menacé les cinémas. Entre 1979-1980 et 1991-1992, la fréquentation des cinémas a encore diminué de 21 % pour s'établir à 69,2 millions d'entrées.

L'une des réactions de l'industrie face à cette tendance à la baisse a été la prolifération de complexes à plusieurs écrans: par rapport à la décennie précédente, le nombre moyen d'écrans par cinéma a presque doublé pour atteindre 2,6 en 1991-1992. Les exploitants ont aussi commencé à ouvrir de plus grands cinémas. Entre 1993-1994 et 1997-1998, le nombre d'écrans a de nouveau augmenté, de 37 % cette fois. Ces stratégies ont manifestement porté des fruits, car la fréquentation a augmenté dans une proportion de près de 27 % au cours de ces cinq années. En 1997-1998, la fréquentation des cinémas et des ciné-parcs a atteint un sommet inégalé depuis 17 ans, soit 99,9 millions d'entrées. La démographie intervient aussi de façon positive dans ce nouvel essor. Le fait que les propres enfants de la première tranche de la génération du baby-boom soient maintenant adolescents joue un rôle

important dans la popularité du cinéma. Les jeunes gens de moins de 24 ans sont de loin les plus ardents cinéphiles, et à mesure que les nombreux adolescents entreront dans la vingtaine au cours de la prochaine décennie, on peut supposer que le cinéma conservera son attrait. Chose certaine, les grandes chaînes de cinémas misent sur cette hypothèse. Elles annoncent régulièrement la construction de gigantesques complexes de cinémas. On peut se demander, toutefois, si le regain d'intérêt du public pour le cinéma suivra le rythme de cette prolifération frénétique d'établissements et de services offerts. On peut aussi se demander si l'industrie cinématographique pourra continuer de répondre à la demande du public.

D'après l'ESG, 49 % des Canadiens ont déclaré qu'ils allaient au cinéma en 1992, contre 59 % en 1998. Le montant moyen dépensé par famille pour aller au cinéma a augmenté entre 1986 et 1992, et encore plus entre 1992 et 1996. En dollars constants de 1986, on observe la tendance contraire, soit une baisse de 22 % des dépenses moyennes des familles au cours de ces 10 années. Ce paradoxe témoigne de l'importante hausse du prix du billet d'entrée pour le cinéma au cours de la décennie, notamment dans les grands complexes de plusieurs salles.

Câblodistribution: la nouvelle frontière

Au cours des années 1960, on a lancé au Canada la câblodistribution, qui permettait aux spectateurs de capter beaucoup plus de chaînes (notamment des chaînes américaines) et d'obtenir une meilleure qualité de réception. En février 1983, c'était au tour de la télévision payante et des services spécialisés. En 1989, de nouvelles chaînes spécialisées sont apparues, ce qui a accru la fragmentation du public. Puis, en janvier 1995, sept autres services spécialisés ont été proposés aux téléspectateurs. En 1997, 15 nouvelles chaînes spécialisées canadiennes sont apparues.

Compte tenu de cette prolifération de chaînes, il n'est pas étonnant que les dépenses des téléspectateurs au chapitre de la câblodistribution continuent de monter en flèche avec l'accroissement de la demande et la fragmentation grandissante du marché. Les dépenses du public liées à la câblodistribution ont grimpé de près de 150 %; en dollars courants, elles sont passées d'une moyenne de 104 \$ en 1986 à 254 \$ en 1996. Une fois les données converties en dollars constants de 1996, on observe toujours une hausse, de 46 % cette fois (174 \$ en 1986, contre 254 \$ en 1996). Ainsi, on a assisté à l'expansion spectaculaire non seulement des choix offerts, mais encore des prix des différents services. Entre 1986 et 1996, la proportion

des familles abonnées aux services de câblodistribution a augmenté régulièrement. Au terme de ces 10 années, elle atteignait presque 70 %. En utilisant une autre source de données, on constate qu'entre 1992 et 1997, le nombre d'abonnés au service de câblodistribution de base a progressé de 6 %, alors que le nombre d'abonnés aux services facultatifs (dont la télévision payante) a grimpé de 28 %. En 1992, 60 % des abonnés au service de câblodistribution de base étaient aussi abonnés à des services facultatifs; en 1997, leur proportion atteignait 73 %. Les services de télévision par satellite ont une incidence négligeable sur les dépenses des ménages, quoique pour les rares ménages qui déclarent faire appel à ces services, les dépenses annuelles moyennes soient importantes (418 \$ en 1996).

Même si la télévision par câble exerce un attrait évident sur les téléspectateurs canadiens, cet attrait demeure trop faible pour compenser le long déclin du nombre total d'heures d'écoute de la télévision de toutes sources, que nous avons relevé dans la section précédente.

La location et l'achat de vidéocassettes gagnent beaucoup en popularité

Entre 1986 et 1996, les dépenses relatives à la location et à l'achat de vidéocassettes ont monté en flèche, tant en dollars courants qu'en dollars constants de 1996. En dollars constants, la location est passée de 52 \$ à 92 \$ par ménage et les achats, de 19 \$ à 39 \$. Ces montants se traduisent par une augmentation de 77 % de la location de vidéocassettes et une hausse de 105 % de l'achat de vidéocassettes et de vidéo-disques. La proportion des ménages qui déclarent des dépenses dans les deux cas a aussi augmenté entre 1986 et 1996, passant de 42 % à 61 % pour la location de vidéocassettes, et de 27 % à 32 % pour l'achat de ces dernières. Manifestement, les ménages sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à louer des vidéocassettes qu'à en acheter; de même, le montant moyen consacré à la location reste de loin supérieur, car les ménages qui louent des vidéocassettes le font sans doute régulièrement au cours de l'année. En 1986, 35 % des ménages possédaient un magnétoscope, contre 85 % en 1997.

L'écoute de la radio augmente légèrement

Depuis tout récemment, les Canadiens semblent manifester un regain d'intérêt pour l'écoute de la radio. À l'automne 1998, ils ont passé en moyenne 20,4 heures par semaine à écouter la radio, contre 19,9 heures l'année précédente. Cette hausse a mis un terme à quatre baisses annuelles consécutives. Néanmoins, le niveau d'écoute demeure inférieur aux sommets les plus récents de 21,6 heures par semaine enregistrés en 1990 et en 1993.

Dans l'ensemble, la plus grande partie des auditeurs écoutaient de la musique contemporaine pour adultes. Parmi les groupes d'âge, les adolescents de 12 à 17 ans étaient les moins friands de la radio. À l'automne 1998, ils n'écoutaient celle-ci que pendant 11 heures par semaine en moyenne, soit deux fois moins que les adultes de 18 ans et plus. Ce phénomène n'est pas tellement étonnant, vu que les adolescents passent beaucoup de temps à l'école et que les adultes ont davantage l'occasion d'écouter la radio à titre d'activité secondaire, en voiture ou au travail.

L'avenir de la consommation de produits culturels et de la participation aux activités culturelles

Avec le temps, la technologie, alliée à l'évolution des modes de vie et de la démographie, modifie l'importance relative de certaines activités et manifestations culturelles traditionnelles et de certains produits culturels dans la vie des Canadiens.

Selon David Foot, le « pantouflage » semble perdre de sa faveur. Cette observation est fondée en partie sur le fait que, de façon générale, le nombre moyen d'heures d'écoute de la télévision par semaine a baissé au cours des années 1980 et 1990, quoiqu'il ait augmenté quelque peu en 1995 à la suite du lancement des nouvelles chaînes spécialisées. Même si le choix d'émissions de télévision était plus vaste en 1996, les Canadiens regardaient la télévision en moyenne 22,8 heures par semaine, ce qui constitue une heure et demie de moins que le plus récent sommet de 24,3 heures par semaine atteint en 1984. Comme ces chiffres tiennent compte de l'utilisation du magnétoscope, qui représente en soi une activité de loisir de plus en plus prisée, cette tendance est particulièrement significative.

Les experts prédisent qu'au XXI^e siècle, l'industrie de la câblodistribution et de la télévision fera face à une vive concurrence de la part de la radiodiffusion directe à domicile, qui mettra de 300 à 500 chaînes à la disposition des téléspectateurs. Ce phénomène aura pour effet de fragmenter davantage le public et d'intensifier la concurrence pour l'obtention de fonds publicitaires. L'informatique constitue également un concurrent de la radiodiffusion, bon nombre d'entreprises de ce secteur possédant leur propre site Web. Au XXI^e siècle, la consommation télévisuelle pourrait connaître une évolution spectaculaire, à l'instar de la participation du public, avec l'avènement de la télévision interactive.

Dans son neuvième rapport (juin 1999), le Comité permanent du patrimoine canadien soutient l'hypothèse de David Foot selon

laquelle le public des activités culturelles est appelé à s'élargir à mesure que la population vieillit (chapitre 6). Dans son étude intitulée *The Future of Canadian Household Spending to 2016*⁵, Roger Sauvé prédit le niveau futur et la croissance des dépenses des ménages, de 1996 à 2016, pour les 386 biens et services visés par l'EDF. Sur les 13 grandes catégories qu'il a étudiées, M. Sauvé prédit que la lecture de livres et d'autres imprimés enregistrera le deuxième taux de croissance en importance au cours de cette période.

Au chapitre des appareils ménagers, des meubles et des accessoires, Roger Sauvé estime que les dépenses relatives aux œuvres d'art originales connaîtront la croissance la plus rapide au cours de la période actuelle (de 1996 à 2001), mais la plus faible au cours de la période de 2011 à 2016. En 1996, les deux tiers des dépenses consacrées aux œuvres d'art originales étaient effectuées par 20% des ménages les plus riches. Les 8% des ménages qui ont acheté des œuvres d'art originales en 1996 ont dépensé en moyenne 450 \$. Les deux tiers des dépenses de cette catégorie sont faites par des ménages d'âge moyen.

On se demande encore si les arts d'interprétation connaîtront une expansion ou un recul. La génération vieillissante du baby-boom sera-t-elle remplacée par une vaste cohorte qui manifestera autant d'intérêt pour la musique classique et l'opéra, aspects importants des arts d'interprétation? Selon les auteurs d'un rapport intitulé *Age and Arts Participation*, « l'avenir des arts dépend essentiellement de la capacité du milieu artistique de concurrencer une culture populaire propagée avec intensité par les médias de masse que sont la radio, la télévision, le cinéma et par la culture de la publicité et de la promotion qui les imprègne⁶ ». [traduction libre]

À l'avenir, les fournisseurs et les partisans de la culture devront s'adapter et innover pour continuer d'attirer leur public. Auparavant, il fallait se déplacer pour visiter un musée ou consulter les livres d'une bibliothèque. Dans le monde de plus en plus vaste de la réalité virtuelle, les bibliothèques, les archives, les musées, les galeries d'art et les livres virtuels transforment non seulement le mode de prestation de la culture, mais encore les choix que nous faisons pour occuper nos heures de loisir limitées.

⁵ Roger Sauvé, *The Future of Canadian Household Spending to 2016*, *People Patterns Consulting*, 1999.

⁶ Richard Peterson, Darren Sherkat, Judith Huggins Balle et Rolf Meyersohn, *Age and Arts Participation*, *National Endowment for the Arts, rapport de recherche n° 34, Seven Locks Press, Santa Ana, Californie, 1996*, p. 117.

Profil des bibliothèques au Canada

Isme Alam, Programme de la statistique culturelle

Historiquement, les bibliothèques canadiennes étaient de vastes réserves abritant la richesse intellectuelle et littéraire du pays. Elles constituaient des ressources essentielles à notre patrimoine, notre identité et notre évolution culturels. Aujourd'hui, la connexion des bibliothèques à l'infoboute transforme le rôle qu'elles tiennent dans la vie et la culture canadiennes. Bien que la nature exacte des incidences socio-économiques des bibliothèques ne soit pas bien comprise ou clairement documentée, divers indicateurs permettent de dresser un portrait de la situation actuelle du réseau des bibliothèques comparativement à ce qu'il était antérieurement. Ces indicateurs, lorsqu'on les met en perspective, peuvent donner une idée de l'avenir de ce secteur. Plus précisément, les indicateurs de lecture et d'utilisation des bibliothèques, les collections et les services de bibliothèque, les dépenses des administrations publiques et des bibliothèques, de même que l'emploi sont abordés.

Lecture et prêts de bibliothèque pour les loisirs

Selon l'Enquête sociale générale (ESG), une enquête sur les conditions de vie et le bien-être des Canadiens, 66 % des Canadiens¹ ont lu un livre pour le plaisir en 1992 comparativement à 61 % en 1998. La proportion de la population qui lit des revues et des journaux pour le plaisir a également diminué au cours de cette période (passant de 80 % à 71 % et de 92 % à 82 %). Dans le même ordre d'idées, les prêts de matériel dans les bibliothèques (notamment les livres, les revues, les bandes audio ou vidéo, les cassettes etc.) à des fins récréatives ont reculé de 9 points de pourcentage, passant de 34 % à 25 %.

Ces tendances systématiques à la baisse indiquent-elles que les Canadiens lisent effectivement moins aujourd'hui que par le passé? Peut-on penser plutôt que, en raison de la popularité croissante d'Internet au cours des cinq dernières années, les livres, revues, journaux et autres documents imprimés ont cédé le pas à des produits électroniques de substitution? En fait, les données indiqueraient non pas un déclin généralisé de la lecture, mais plutôt une transformation des formes que prend cette activité avec la montée d'Internet.

¹ L'ESG vise la population âgée de 15 ans et plus.

La navigation sur Internet implique nécessairement une activité de lecture. Selon l'ESG de 1998, 10 % de la population utilise Internet pour lire un livre, une revue ou un journal à des fins de loisirs. Compte tenu que, en 1998, 36 % des ménages ont déclaré utiliser la téléinformatique au cours d'un mois type², il existe une forte probabilité que la lecture de détente sur Internet augmente. La baisse des prêts de bibliothèque entre 1992 et 1998 pourrait également être partiellement attribuable à ce phénomène.

En outre, 41 % des Canadiens lisent au moins un livre par mois, tandis que 62 % lisent des journaux au moins trois fois par semaine. Étant donné la fréquence de ces activités, on ne peut conclure que les Canadiens lisent effectivement beaucoup moins aujourd'hui que par le passé. Toutefois, la progression d'autres activités au cours de la période, comme le fait d'aller au cinéma, d'écouter des vidéos et d'assister à des spectacles sur scène, constitue un autre facteur pouvant contribuer au déclin apparent de la lecture. Par conséquent, la diversification des activités de loisirs pourrait en fait réduire le temps disponible pour la lecture.

Bien que l'utilisation d'Internet par les ménages pour des fins récréatives soit à la hausse, l'ESG démontre que, en 1998, l'utilisation d'Internet pour cette fin à partir des bibliothèques reste minime (2 %). Il est possible que les bibliothèques branchées à Internet soient dotées d'un nombre restreint de connexion et réservent donc celles-ci aux activités de recherche, d'administration ou d'information électronique plutôt qu'à la navigation récréative. Par ailleurs, la richesse des collections de documents écrits des bibliothèques par rapport au matériel imprimé dont les ménages disposent à la maison pourrait expliquer que l'utilisation d'Internet à des fins récréatives soit plus marquée au foyer que dans les bibliothèques.

On ne peut faire de généralisations sur les tendances d'alphabétisation des Canadiens à la lumière des données disponibles. La question de l'alphabétisation est plus complexe qu'elle ne le paraît à prime abord. Bruce Powe, qui a analysé les effets de l'explosion de l'information sur les individus, note que la définition de l'alphabétisation a évolué au fil des siècles. Selon Powe, le nouveau millénaire sera marqué par une nouvelle définition de la littératie, sous l'effet de la révolution technologique.³

Utilisation des bibliothèques et des collections au Canada

Utilisation des bibliothèques

Selon l'ESG de 1998, 28 % des Canadiens utilisent les bibliothèques à des fins récréatives; 14 % vont à la bibliothèque au

moins une fois par mois et 8 % y vont d'une à quatre fois par année. La proportion de Canadiens âgés de 15 ans et plus qui empruntent des documents à la bibliothèque diminue, et l'utilisation d'autres services de bibliothèque est également faible. À titre d'exemple, en 1998, seulement 1 % des Canadiens ont tiré parti des divers programmes offerts par les bibliothèques (p. ex., lecture, programmes destinés aux enfants, etc.). Par ailleurs, 8 % des Canadiens ont eu recours aux services des bibliothèques à des fins de recherche. Ces résultats peuvent surprendre quelque peu compte tenu de la transition vers une société davantage axée sur le savoir. L'hypothèse avancée est que cette transition accroît forcément la dépendance à l'égard des points d'accès à l'information. On présume que si la transition se réalise effectivement, son incidence ne s'est pas encore manifestée dans l'utilisation des bibliothèques. En revanche, il en va tout autrement pour Internet. Selon les résultats de l'ESG de 1998, 30 % des Canadiens utilisent Internet pour des raisons autres que le travail rémunéré ou les études, et deux Canadiens sur dix font appel à Internet expressément à des fins de recherche. Ces indicateurs semblent montrer une dépendance accrue à l'égard d'Internet qui s'impose comme un point d'accès privilégié à l'information.

Si l'ESG permet d'analyser l'utilisation des bibliothèques pour leurs loisirs, d'autres données indiquent qu'une proportion plus importante de Canadiens pourraient utiliser les bibliothèques à des fins non récréatives. Une étude de 1997 sur la fréquentation des bibliothèques publiques révèle que les deux tiers de la population avaient fréquenté une bibliothèque publique l'année précédente⁴. Un Canadien sur cinq avait été à la bibliothèque au moins 12 fois au cours de cette année.

Taille des collections et circulation

Le Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB)⁵, coordonné par la Bibliothèque nationale avec l'appui de la Canadian Library Association et de représentants d'autres organisations de bibliothèques, est une source importante de statistiques sur les bibliothèques. Les données disponibles couvrent une période de trois ans s'étalant de 1994 à 1996. Les types de bibliothèque visés sont les bibliothèques universitaires, collégiales, publiques, provinciales/territoriales, gouvernementales, sans but lucratif, à but lucratif ainsi que la Bibliothèque nationale du Canada. S'il importe de signaler que cette source de données n'est pas complète (particulièrement en ce qui a trait aux bibliothèques scolaires et spécialisées), elle reste néanmoins la meilleure source disponible d'indicateurs clés décrivant les bibliothèques.⁶

Comme l'indique le PNSBB, la taille moyenne des collections⁷ s'établissait à 23 000 documents par bibliothèque en 1994 comparativement à 25 000 en 1996, soit une hausse de 9 %. Cette croissance des collections n'aurait pu survenir sans qu'une demande soit manifeste et/ou sans l'investissement de nouvelles ressources.

Globalement, quelque 300 millions de documents (matériel imprimé et autres médias) appartenant aux bibliothèques ont circulé entre les mains des Canadiens en 1996 selon les données du PNSBB, en hausse de 9 % par rapport à 1994. Cette progression correspond à la croissance des collections. Bien que ces chiffres démontrent d'importantes activités de prêts de documents, de meilleurs indicateurs, tels que les inscriptions d'usagers à la bibliothèque, les visites sur place, l'accès à

² Le terme « téléinformatique » désigne l'utilisation d'un ordinateur branché à un réseau de communication permettant diverses opérations, par exemple, la télématique bancaire, le courrier électronique, l'accès à Internet. (Données tirées de l'Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages menée par Statistique Canada)

³ « Participants Share Ideas at School Library Symposium », Felicitier, Canadian Library Association, volume 44, numéro 1, janvier 1998.

⁴ Données tirées d'une étude de 1997 réalisée pour le compte de la Canadian Library Association et intitulée *Canadians, Public Libraries and the Information Highway*, Ekos Research Associates Incorporated, octobre 1998.

⁵ Données tirées de deux rapports : le document intitulé *Programme national de statistiques de base des bibliothèques : Rapport statistique pour 1994*, M. Kinnucan, University of Western Ontario, 1996 et un rapport provisoire intitulé *Programme national de statistiques de base des bibliothèques : Rapport statistique pour 1996*, L'impact culturel et économique des bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées sur la société canadienne, A. Schrader et M. Brundin.

⁶ Plusieurs limites touchant les données doivent être notées. Premièrement, les bibliothèques scolaires ne sont pas incluses. Deuxièmement, les bibliothèques qui ont reçu des questionnaires n'ont pas toutes participé à l'enquête. Troisièmement, les bibliothèques qui ont participé à l'enquête n'ont pas toutes répondu à l'ensemble des questions. Quatrièmement, les bibliothèques spécialisées (soit les bibliothèques des administrations publiques, les bibliothèques sans but lucratif et les bibliothèques à but lucratif) sont sous-représentées. Par conséquent, on a jugé que les médianes constituaient des indicateurs plus stables que les moyennes pour les fins d'analyse. Il importe, en outre, de noter que les données tirées de cette source ne peuvent être directement comparées aux données recueillies par Statistique Canada, principalement en raison de différences au chapitre des concepts, des définitions et des méthodes utilisées pour recueillir les données. Les lecteurs sont priés de faire preuve de circonspection tant que les questions de la qualité et de la comparabilité des données n'auront pas été soumises à un examen rigoureux.

⁷ Dans le cadre du PNSBB, le terme « moyen » fait référence à la valeur médiane.

l'information électronique, permettraient d'enrichir cette analyse.

Quelques indicateurs de l'offre et de la demande d'information

Demandes de service

Le PNSBB indique que le nombre moyen de questions posées par des usagers est passé de 2 200 par bibliothèque en 1994 à 2 600 par bibliothèque en 1996, en hausse de 18 %. Cette progression va de pair avec la transformation des demandes soumises aux bibliothèques. Les usagers demandent plus d'information et s'attendent à des délais de réponse plus courts. Les bibliothèques s'emploient à répondre à cette demande accrue, grâce aux progrès technologiques. En 1996, les Canadiens ont présenté environ 30 millions de requêtes dans les bibliothèques, soit une moyenne de 82 000 demandes de renseignements par jour.

On suppose que non seulement le volume de demandes s'est accru, mais que la nature des demandes se transforme elle aussi. Il se peut que la réponse aux demandes de renseignements nécessite aujourd'hui plus de compétences que par le passé. L'évolution technologique fait en sorte que les bibliothécaires doivent aider les usagers à trouver les renseignements, à les extraire et, dans certains cas, à les trier par des moyens électroniques. Ces opérations nécessitent une formation plus poussée.

Prestation de services d'information

Les « points de service », c'est-à-dire les postes où les services de bibliothèque sont offerts⁸, peuvent donner des indications sur l'un des aspects de l'offre d'information. Selon le PNSBB, le nombre médian de points de service par bibliothèque est resté constant entre 1994 et 1996, soit trois points de service par bibliothèque. Ce chiffre semble raisonnable dans la mesure où les bibliothèques n'ont pas subi de fermeture complète sauf dans un très petit nombre de cas. Par conséquent, les bibliothèques doivent utiliser le même nombre de points de service pour traiter plus de demandes de renseignements et, vraisemblablement, pour répondre à une demande accrue se rapportant à des collections plus importantes.

Dépenses publiques au titre des bibliothèques

Chaque année, l'administration fédérale affecte des fonds à la Bibliothèque nationale du Canada. Les administrations provinciales transfèrent aux municipalités des fonds destinés aux bibliothèques. En outre, les municipalités affectent une partie de leur propre budget au financement des bibliothèques. Il importe de signaler que les dépenses publiques d'un palier peuvent, en

partie, constituer des recettes pour un autre palier.

Part des dépenses publiques au titre de la culture affectée aux bibliothèques

En 1997-1998, 1,9 milliard des 5,9 milliards de dollars consacrés par les administrations publiques à la culture⁹ ont été affectés aux bibliothèques, ce qui représente 32 % des dépenses publiques totales au titre de la culture (tableau 1). Cette proportion des dépenses est restée relativement stable depuis 1991. Si les fonds consacrés aux bibliothèques représentent 1 % des dépenses fédérales totales au titre de la culture, les pourcentages pour les administrations provinciales/territoriales et municipales s'établissent à 39 % et 80 %, respectivement. Par conséquent, ce sont les municipalités qui affectent aux bibliothèques le plus grand pourcentage du budget de la culture.

Dépenses selon le palier d'administration publique

Le tableau 1 démontre clairement l'importance des dépenses municipales au titre des bibliothèques. En 1997-1998, les municipalités ont, à elles seules, affecté environ 1,2 milliard de dollars aux bibliothèques, soit 63 % de l'ensemble des dépenses publiques au titre des bibliothèques. Manifestement, les administrations municipales portent le gros du fardeau du financement des bibliothèques. Elles financent les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires. En 1997-1998, la part des administrations provinciales/territoriales et fédérale s'est établie à 35 % et 2 %, respectivement.

Tendances relatives aux dépenses publiques

Les compressions budgétaires sont devenues fréquentes dans tous les secteurs de l'économie qui dépendent d'un financement public. Les bibliothèques n'échappent pas à cette règle. Bien que les administrations publiques aient accru de 15 % les dépenses totales au titre des

bibliothèques au cours de la période allant de 1990-1991 à 1997-1998, les dépenses ont varié d'une année à l'autre pour les différentes administrations publiques, comme l'illustre le tableau 2. C'est l'administration fédérale qui a affiché la plus forte baisse au cours de la période (-20 %), les administrations provinciales/territoriales accusant un recul moins marqué (-3 %). La progression de 31 % enregistrée par les municipalités a contribué à atténuer ces baisses. Au cours des cinq années précédant l'exercice 1997-1998, toutefois, les dépenses totales au titre des bibliothèques n'ont augmenté que de 1 %. Les fonds fédéraux consacrés aux bibliothèques ont chuté de façon marquée en 1994-1995 (-21 %) et, de nouveau, en 1996-1997 (-11 %). Cette réduction des dépenses fédérales est attribuable, dans une large mesure, à une baisse d'environ 33 % des fonds de fonctionnement et d'immobilisations au cours de ces cinq années. Dans le cas des administrations provinciales/territoriales, le recul moins prononcé s'explique par une diminution de 10 % des fonds de fonctionnement et d'immobilisations et par une réduction de 12 % au chapitre des subventions, des contributions et des transferts.

Les dépenses municipales ont augmenté de près de 31 % entre 1990-1991 et 1997-1998; au cours des cinq dernières années de cette période, les dépenses municipales

⁸ Plus précisément, le terme « point de service » désigne toute partie d'une bibliothèque ou du réseau des bibliothèques (c.-à-d. les succursales de bibliothèques centrales et bibliobus) où l'on offre un service direct aux usagers dans des locaux physiques bien définis. Le point de service doit être doté d'une collection de documents de bibliothèque et d'employés et doit se trouver dans des locaux distincts de ceux des autres points de service.

⁹ Dans ce contexte, la culture couvre les bibliothèques, les musées, les archives, les parcs historiques et naturels, l'éducation artistique, l'édition de livres et de périodiques, les arts d'interprétation, les arts visuels et l'artisanat, le film et la vidéo, la radiodiffusion, l'enregistrement sonore et le multiculturalisme.

Tableau 1

Dépenses au titre des bibliothèques et de la culture selon le palier d'administration publique, 1997-1998 (en milliers de dollars)

Palier d'administration	Dépenses bibliothèques	Dépenses culture	Part des dépenses	
			totales au titre des bibliothèques	au titre de la culture affectée aux bibliothèques
			%	%
Fédérale	31 763	2 668 189	2	1
Provinciales/territoriales	664 735	1 716 017	35	39
Municipales ¹	1 182 045	1 480 069	63	80
Total²	1 878 543	5 864 275	100	32

Source : Statistique Canada.

¹ Les dépenses municipales sont établies en fonction de l'année civile.

² Comprend des transferts intergouvernementaux de l'ordre de 304 millions de dollars.

Tableau 2

Dépenses publiques au titre des bibliothèques, 1991-1992 à 1997-1998 (en milliers de dollars)

	1990- 1991	1991- 1992	1992- 1993	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	Variation en % 1990-1991 à 1997-1998	Variation en % 1993-1994 à 1997-1998
Fédérale	39 733	40 668	41 326	47 452	37 519	36 886	32 920	31 763	-20	-33
Provinciales/territoriales	688 426	723 810	730 379	754 618	706 517	698 078	665 642	664 735	-3	-12
Municipales ³	899 301	961 180	1 021 380	1 052 965	1 105 798	..	1 094 368	1 182 045	31	12
Dépenses totales^{1,2}	1 627 460	1 725 658	1 793 085	1 855 035	1 849 834	..	1 792 930	1 878 543	15	1

Source : Statistique Canada.

¹ Les données visent les bibliothèques des écoles primaires et secondaires, les bibliothèques universitaires, collégiales, publiques, provinciales et nationales.

² Les dépenses totales comprennent les transferts intergouvernementaux. Transferts totaux pour toutes les activités culturelles, y compris les bibliothèques, les musées, les arts d'interprétation, etc.

³ Les dépenses municipales sont établies en fonction de l'année civile.

au titre des bibliothèques se sont accrues de 12 %, de sorte que les municipalités ont conservé le premier rang dans ce domaine devant les autres paliers d'administration publique.

Dépenses des bibliothèques

Selon les données du PNSBB, les dépenses médianes des bibliothèques sont restées stables entre 1994 et 1996, soit 127 000 dollars par bibliothèque. En dépit de cette stabilité, on observe certains changements dans l'affectation des budgets des bibliothèques au chapitre des collections, de l'infrastructure technologique et d'autres coûts de fonctionnement et d'immobilisations. En fait, la part des dépenses visant les collections par rapport au budget total est passée de 15 % à 22 % entre 1994 et 1996. Cependant, la part du budget total consacrée aux traitements et aux salaires n'a pas bougé et s'est établie à environ 60 %. Par conséquent, certaines autres dépenses ont été réduites pour contrebalancer l'augmentation des fonds affectés aux collections.

Ce sont les bibliothèques publiques qui ont engagé les dépenses les plus importantes, et de loin, suivies par les bibliothèques universitaires. Ces deux types de bibliothèque ont été à l'origine de 50 % et 37 %, respectivement, des dépenses totales des bibliothèques en 1996; il s'agit là d'une répartition similaire à celle observée deux ans plus tôt.

Tendances relatives à l'emploi des bibliothécaires

Par le passé, un emploi en qualité de bibliothécaire était généralement linéaire, en ce sens que le diplômé en bibliothéconomie se trouvait du travail dans une bibliothèque et obtenait de l'avancement jusqu'à sa retraite. Aujourd'hui, toutefois, le parcours professionnel est plus tortueux et requiert donc des diplômés qu'ils fassent preuve de souplesse et qu'ils se montrent intéressés par un large éventail de domaines pour

accomplir leur travail. En outre, il importe qu'ils possèdent non seulement les compétences requises en communication et en gestion, mais qu'ils se sentent aussi à l'aise avec l'utilisation de la technologie.¹⁰

Bien que l'on dispose de peu de statistiques sur l'évolution de la profession, l'Enquête sur la population active (EPA)¹¹ et le PNSBB fournissent certains renseignements sur les tendances relatives aux emplois dans les bibliothèques. Des renseignements similaires sont également disponibles pour les professions techniques relatives aux bibliothèques. Il importe de souligner que les données tirées de l'EPA sont fondées sur la description de l'emploi fournie par les répondants et sur le jugement de l'intervieweur quant à la classification de la profession principale des répondants. Par conséquent, il est possible que certains bibliotechniciens se soient définis comme des bibliothécaires, ce qui aurait pour effet de surestimer le nombre de ces derniers. Il convient également de rappeler que le PNSBB s'appuie sur un cadre conceptuel différent pour la collecte des données. Il faut donc faire preuve de prudence lorsqu'on compare les deux sources de données.

Bibliothécaires et techniciens

Selon le PNSBB, le nombre d'employés de bibliothèque en équivalents temps plein (ETP)¹² est passé de 20 000 à 25 000 entre 1994 et 1996. Les effectifs des bibliothèques (ETP) étaient constitués de plus de 5 200 bibliothécaires en 1996 et de plus de 2 500 bibliotechniciens¹³. Cette répartition des emplois est demeurée relativement stable au cours de la période étudiée.

Selon les résultats de l'EPA, plus de 70 % des bibliothécaires travaillaient à plein temps en 1998, les autres occupant des postes à temps partiel. Plus de la moitié des techniciens et des commis de bibliothèque et d'archives occupaient des emplois à plein temps.

Répartition selon le sexe

Traditionnellement, les professions relatives aux bibliothèques étaient à prédominance féminine. Les données de l'EPA confirment cette observation et révèlent que, en 1998, environ 80 % des bibliothécaires étaient des femmes, comparativement à 45 % dans le cas d'autres professions du secteur culturel et de la population active dans son

¹⁰ « *New Librarians: Recent Graduates on Library Studies and Work* », Felicitier, *Canadian Library Association*, volume 44, numéro 9, septembre 1998.

¹¹ Les données de l'EPA sont fondées sur les définitions des professions de la Classification type des professions (CTP) de 1991. Dans la CTP, le terme « bibliothécaires » désigne les personnes dont l'activité principale consiste à constituer, organiser et conserver des collections de bibliothèque et à fournir des services consultatifs aux usagers des bibliothèques (y compris les surveillants ou les conseillers pour les bibliothèques). Sont exclus les gestionnaires, les directeurs ou administrateurs de bibliothèque, qui sont regroupés dans la catégorie des gestionnaires de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art. Les bibliothécaires travaillant dans les écoles primaires et secondaires sont rangés dans la catégorie des enseignants. Les conservateurs de dossiers médicaux sont classés avec les commis aux dossiers et au classement. Les bibliothécaires responsables de bandes informatiques ou de cassettes sont classés avec les opérateurs d'ordinateur. En outre, compte tenu de la structure de la CTP, les données de l'EPA sur les bibliotechniciens et les commis de bibliothèque sont regroupées avec celles des techniciens et des commis aux archives. Par conséquent, des répartitions distinctes ne sont pas disponibles.

¹² Les chiffres relatifs aux effectifs ETP couvrent les employés à plein temps, à temps partiel, permanents, temporaires et occasionnels ainsi que les étudiants salariés.

¹³ Dans le PNSBB, le terme « bibliothécaires » désigne les titulaires d'une maîtrise en bibliothéconomie reconnue par l'American Library Association ou d'un programme équivalent. Le terme « techniciens » désigne les employés paraprofessionnels détenant un certificat technique et/ou un diplôme décerné dans le cadre d'un programme de technique de bibliothèque agréé.

ensemble. On observe une répartition similaire pour les techniciens et les commis de bibliothèque et d'archives.

Répartition selon l'âge

Près de 70 % des bibliothécaires de la main-d'œuvre canadienne étaient âgés de 35 à 54 ans en 1998. Ces données traduisent le vieillissement général de la population, qui touche bon nombre de professions, y compris les travailleurs du secteur culturel. Dans l'EPA, la répartition des techniciens de bibliothèque/archives selon l'âge est similaire à celle des bibliothécaires, sans pour autant être identique.

Études

En 1998, 57 % des bibliothécaires détenaient un diplôme universitaire, soit un pourcentage plus élevé que dans le cas d'autres travailleurs du secteur culturel et plus du double du pourcentage observé pour l'ensemble de la population active. En fait, en 1998, plus de 90 % des bibliothécaires avaient fait des études postsecondaires. Compte tenu de la méthode de classification des bibliothécaires dans l'EPA, certaines personnes classées dans la catégorie des bibliothécaires professionnels étaient en réalité des techniciens selon la définition du PNSBB; en fait, une grande proportion des bibliothécaires dans le cadre de l'EPA ont déclaré être diplômés de programmes de collège communautaire seulement et détenir une attestation universitaire plutôt qu'un diplôme universitaire.

Les techniciens affichent des niveaux de scolarité assez différents, 76 % d'entre eux ne détenant pas un diplôme universitaire, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où leur travail nécessite des compétences différentes de celles des bibliothécaires.

Perspectives d'emploi

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) examine le passage des diplômés de 1995 des programmes de bibliothéconomie et d'archivistique¹⁴ à des emplois dans ces domaines. Selon l'END, environ 77 % des diplômés ont obtenu un emploi à titre de bibliothécaires et d'archivistes en 1997. La moitié de l'ensemble des diplômés ayant obtenu un emploi touchaient au moins 32 000 dollars par année.

Connexion des bibliothèques à Internet

Avec la place de plus en plus importante qu'occupe la technologie de l'information

dans la prestation de services de bibliothèque, il importe de déterminer jusqu'à quel point les bibliothèques sont branchées à Internet. Les progrès de la technologie d'Internet nous rapprochent de plus en plus de la bibliothèque électronique et créent de nombreuses possibilités de prestation de nouveaux services par les bibliothèques. Les bibliothécaires sont incitées à produire des sites Web pour permettre l'organisation et l'extraction efficaces de l'information. Elles font aussi œuvre de pionnier dans le domaine de l'établissement de liens à l'information pour permettre aux usagers d'avoir accès aux données le plus rapidement possible.

En 1996-1997, le Projet pilote d'édition électronique (PPÉE)¹⁵ a recueilli des renseignements sur l'adaptation des bibliothèques du Programme des services aux dépositaires (PSD) et de leurs clients à Internet. L'étude a révélé que près de 100 % des bibliothèques des administrations publiques étaient branchées à Internet, suivi des bibliothèques universitaires (à 98 %) et des bibliothèques publiques (à 93 %). Cependant, tous les secteurs estiment qu'il faudra consacrer plus de ressources et assurer plus de formation pour réussir le passage à l'âge de l'information.

Les bibliothécaires visés par cette étude ont souligné le manque de ressources, notamment en matière de matériel, de logiciels, de personnel et de fonds. Tous ces facteurs dépendent les uns des autres, puisque l'insuffisance de ressources financières réduit la capacité des bibliothèques d'acquiescer ou de mettre à jour le matériel et que la pénurie de personnel réduit le temps dont disposent les bibliothécaires pour apprendre à maîtriser les nouvelles technologies.

Bien que l'on ne dispose pas actuellement de renseignements complets sur la connexion des bibliothèques canadiennes à Internet, le programme Rescol d'Industrie Canada fournit des données sur les bibliothèques relevant des provinces¹⁶. Pour les fins de cette base de données, le terme « connexion » signifie qu'une école ou une bibliothèque compte au moins un ordinateur doté d'un accès à au moins un service Internet (courrier électronique, protocole de transfert de fichiers ou Web). Les données indiquent que, en date d'avril 1999, environ 97 % des bibliothèques publiques cana-

diennes financées par les administrations provinciales étaient branchées à Internet.

Face à l'avenir : lire entre les lignes

La tendance apparente semble indiquer que les Canadiens lisent moins et empruntent moins de documents à des fins récréatives. Toutefois, la fréquentation des bibliothèques pour toutes les raisons confondues semble augmenter. La demande d'information est à la hausse, alors que le nombre de points de service reste stable. Les collections grossissent et leur utilisation s'intensifie.

Les dépenses au titre des bibliothèques engagées par les administrations fédérale et provinciales/territoriales ont diminué, alors que les municipalités continuent de porter le fardeau des coûts de fonctionnement et d'exploitation des bibliothèques.

Dans le contexte d'une société axée sur le savoir, il n'est pas déraisonnable de penser que les bibliothèques pourraient jouer un rôle fondamental en ce qui a trait à notre compétitivité dans l'économie mondiale. Elles sont, sans aucun doute, un point d'accès essentiel à l'information. Les bibliothèques, de concert avec les établissements d'enseignement et d'autres partenaires, occupent aussi une place importante dans les progrès en matière d'alphabétisation. Comment répondront-elles aux demandes de renseignements des usagers avec des ressources limitées? Comment s'adapteront-elles au progrès technologique sans entrer en concurrence directe avec ces technologies? Que seront les bibliothèques de l'avenir? Les moyens qu'adopteront les bibliothèques pour relever ces défis et pour faire face à de nouveaux enjeux conditionneront, en bout de ligne, leur survie et leur réussite au cours du prochain millénaire.

¹⁴ Les programmes d'archivistique couvrent la gestion des dossiers médicaux, l'entretien des archives, la muséologie, l'administration des galeries d'art, les conservateurs de musée, ainsi que d'autres programmes relatifs aux archives.

¹⁵ Projet pilote d'édition électronique 1996-1997 : rapport final. N° 11-534-RPF au catalogue, mai 1999, Ottawa.

¹⁶ Le programme Rescol d'Industrie Canada est mis en œuvre de concert avec les ministères provinciaux de l'Éducation.

PUBLICATIONS

87-211 Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité :
 Perspective statistique, Édition 1997 31 \$

Pour commander des publications, composez sans frais le 1 800 267-6677

RENSEIGNEZ-VOUS...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. Veuillez nous faire part de vos observations par écrit, par téléphone ou par télécopieur.

Mary Cromie
 Rédactrice en chef, *La culture en perspective*,
 Programme de la statistique culturelle,
 Immeuble R.-H.-Coats, 17-D
 Statistique Canada,
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0T6



Téléphone : (613) 951-6864; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique :
 crommar@statcan.ca.

Pour plus de renseignements sur les publications, les produits, les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Directeur-adjoint, Culture Brad Ruth 951-6433 ruthbra@statcan.ca

Section des enquêtes culturelles

Chef	John Gordon	951-1565	gordonj@statcan.ca
Édition et diffusion du livre	David Coish	951-3028	coisdav@statcan.ca
Édition du périodique	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Film et vidéo	Michael Pedersen	951-3305	pedemic@statcan.ca
Radio et télévision	Lotfi Chahdi	951-3136	chahlot@statcan.ca
Cinéma	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca
Enregistrement sonore	Erika Dugas	951-1568	dugaeri@statcan.ca
Arts d'interprétation	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Établissements du patrimoine	Fidel Ifedi	951-1569	ifedfid@statcan.ca
Dépenses publiques au titre de la culture	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca

Section de la recherche et des communications

Chef	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Données sur les consommateurs de biens et de services culturels	Lucie Ogrodnik	951-4777	ogroluc@statcan.ca
Répercussions économiques	Cara Williams	951-1573	willcar@statcan.ca
Le commerce et l'investissement dans le secteur culturel	Cara Williams	951-1573	willcar@statcan.ca
Sport	Lucie Ogrodnik	951-4777	ogroluc@statcan.ca
Analyse sur la population active	Jackie Luffman	951-1563	luffjac@statcan.ca

La culture en perspective (produit n° 87-004-XPB au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada © Ministre de l'Industrie, 2000.

Rédactrice en chef : Mary Cromie, (613) 951-6864.

Abonnements : Canada : 9 \$ l'exemplaire, 27 \$ par année. À l'extérieur du Canada : 9 \$ US l'exemplaire, 27 \$ US par année.
 Commandes : 1 800 267-6677 (sans frais partout au Canada).

Droit d'auteur

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système d'exportation, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Service de concession des droits de licences, Division du marketing, Immeuble R.-H. -Coats, 9-F, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou par télécopieur au (613) 951-1134 ou par téléphone au (613) 951-1145.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" — "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 1984.

